
CONSEIL D'ADMINISTRATION : Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-six, le 04 mai à 18 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Marquette-lez-Lille, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique LEGRAND, Président du Centre Communal d'Action Sociale de MARQUETTE-LEZ-LILLE.

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS : 17

Membres présents :

Monsieur : Dominique LEGRAND, Président

Mesdames : Joëlle DARCHICOURT, Michèle GUILBERT, Sylvie TIRLOY, Coralie VICO,
Florence LECROART, Angélique CHANDELIER, Joëlle BOUTEN

Messieurs : Boumediene MIMOUN, Grégory DEKONINCK, Jacques DEREMETZ, Vincent FIORILE, Rachid BECHKER, Johann GRUSON, Eric BOGAERT, Arnaud DELERIVE

Etaient absents excusés :

Monsieur : Robert LANNIAUX, pouvoir à Madame Joëlle DARCHICOURT

En présence de Madame Jennifer TUCKER, Directrice.

DOSSIER N° CCAS/R/2026/03/09

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE MARQUETTE-LEZ-LILLE**

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le

ID : 059-265903864-20260504-CCASR20260309-DE



SEANCE DU 04 MAI 2026

DELIBERATION N° CCAS/R/2026/03/09

**PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DEPLACEMENTS DES ADMINISTRATEURS DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Monsieur Boumédiene MIMOUN, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale, informe ses collègues du fait que dans le cadre des nombreuses missions dévolues à l'établissement public qu'est un Centre Communal d'Action Sociale, il est régulièrement nécessaire de faire appel à la mobilisation des Administrateurs pour représenter le CCAS de Marquette lez Lille auprès d'instances ou de partenaires institutionnels.

En conséquence il propose que puissent être pris en charge les frais de missions ou de déplacements inhérents à ces missions, frais engagés par les Administrateurs concernés.

Ces missions feront l'objet de l'édition systématique d'ordres de mission signés par Monsieur le Vice-Président.

Ces frais seront imputés au compte 65312/020 ouvert au budget 2026 de l'établissement.

Après en avoir débattu,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

APPROUVE A L'UNANIMITE.

Fait en séance à Marquette-Lez-Lille, les jour, mois et an

ci-dessus

(suivant signatures)



**Le Président,
Dominique LEGRAND.**